



Communiqué - 4 novembre 2023

Algérie

Procès de militant-es algérien nes le 6 novembre : le régime continue la répression du mouvement populaire du Hirak

Toutes les instances internationales pointent du doigt une situation politique et sociale très préoccupante en Algérie, où les associations et syndicats dénombrent près de 300 prisonnier-es d'opinion. Le 26 septembre, le Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association nommé par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU déclarait¹ :

« Le gouvernement doit maintenant s'attaquer au climat de peur provoqué par une série d'inculpations pénales à l'encontre d'individus, d'associations, de syndicats et de partis politiques en vertu de lois excessivement restrictives, y compris une loi antiterroriste contraire aux obligations internationales de l'Algérie en matière de droits humains, » [...] Dans le cadre de la construction d'une Algérie nouvelle, j'exhorte le gouvernement à abandonner les poursuites et à gracier les personnes condamnées pour leur implication dans le Hirak »

Dans ce contexte, le 6 novembre 2023, Kaddour Chouicha et Djamila Loukil comparaîtront, avec d'autres militant-es, devant un tribunal du pôle anti-terroriste. Une telle procédure est grotesque, mais elle s'inscrit dans le cadre d'un mouvement de répression intense en Algérie, répression qui vise les militant-es des droits humains, les syndicalistes autonomes, les journalistes... pour leur participation au mouvement du Hirak. A partir de 2019, l'Algérie a connu des manifestations massives, rassemblant des dizaines de millions de manifestant-es dans tout le pays pendant presque un an. Ils et elles demandaient l'instauration d'un régime démocratique débarrassé du contrôle politique par l'armée.

Pour rappel, Kaddour Chouicha est coordonnateur du SESS (syndicat des Enseignants du Supérieur Solidaires) affilié à la CGATA (Confédération Générale Autonome des travailleurs en Algérie). Il est également connu à Oran et dans toute l'Algérie comme un défenseur des droits humains au sein de la LADDH (Ligue Algérienne de Défense des Droits Humains). La LADDH a depuis été dissoute par le pouvoir², scandale qui a fait réagir les syndicats et les organisations de défense des droits humains partout dans le monde. Rappelons ici que des médias et des associations ont également été fermés par le pouvoir qui ne tolère aucune forme d'expression libre dans le pays.

Kaddour Chouicha a déjà fait un mois de prison avant d'être relâché et reconnu, de fait, non coupable des accusations) son encontre. Son état de santé nécessite des soins et des traitements qui lui avaient été refusés, dans un premier temps, lorsqu'il avait été précédemment emprisonné.

Ces accusations ne font toujours pas illusion en Algérie, les ficelles sont grossières et usées, et on sait que, pour tuer la mobilisation, l'accusation de "terrorisme" sans lien avec la moindre réalité est l'ultime ressort du régime.

La Fédération Syndicale Unitaire et l'Union syndicale Solidaires expriment toute leur solidarité à Kaddour Chouicha, à Djamila Loukil et aux personnes qui comparaîtront en même temps, et les soutiennent dans cette épreuve que leur impose à nouveau le régime. Nous exigeons la libération de tous et toutes les prisonnier-es d'opinion dans le pays et la relaxe des personnes inquiétées par le système judiciaire pour leur contestation de la légitimité du régime actuel.

Pour la démocratie, pour les droits et un État non militaire en Algérie, solidarité internationale !